



Tourcoing, le 04 juin 2024

Affaire suivie par : A. CAUDRON
06 33 87 94 12
asnd.nationale@douanes.finances.gouv.fr

Mesdames et Messieurs les Présidents
des Associations Régionales

Objet : Open de golf des forces de sécurité ASND
P.J. : Fiche de remboursement des frais de déplacement

L'ASND organise les lundi 09 et mardi 10 septembre 2024, l'open de golf des forces de sécurité sur le golf de Mérignies (59).

La compétition se déroulera sur un parcours 18 trous réunissant policiers, gendarmes, pompiers, et douaniers européens membres de l'ECSEA.

Le 09 septembre, découverte du parcours

Le 10 septembre, compétition en stabelford, départ en shot-gun à 8h30

1°) Conditions de participation

Tous les compétiteurs devront être impérativement en possession de :

- la licence Ffgolf 2024.
- une participation de 40€ à régler en ligne lors de l'inscription (participation aux frais)
- une fiche individuelle de santé sera à remplir en ligne

Inscriptions sur <https://gestion.asnd.fr/home> (à effectuer avant le 10 juillet 2024)

Attention : le prérequis à l'inscription en ligne étant d'être adhérent de l'ASND et d'être à jour de sa cotisation 2024 (Merci de vous rapprocher de votre correspondant local si ce n'est pas le cas, la liste des associations régionales est disponible sur la page d'accueil du site www.asnd.fr)

2°) Prise en charge des frais par l'ASND

- Frais de déplacement

L'ASND prendra en charge les frais de transport depuis la résidence administrative ou le domicile jusqu'au lieu de la manifestation.

Il est demandé aux participants d'effectuer ce voyage au moindre coût économique et environnemental (cf émission de CO2)

Attention : Le remboursement s'effectuera sur les justificatifs réels du déplacement (billets SNCF, tickets de péage-autoroute, factures de carburant etc) qui accompagneront la fiche des frais de déplacement. Il sera limité à 200€. Les locations de véhicules ne sont autorisées qu'à partir de 4 personnes minimum .

- Frais de restauration et d'hébergement

Les repas seront pris en charge par l'ASND le lundi soir et mardi midi.

L'hébergement, lieu communiqué ultérieurement, sera pris en charge pour la nuitée du lundi au mardi.

3°) Position administrative :

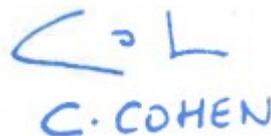
Pas d'autorisation d'absence ni de dispense de service.

- congés annuels ou ARTT des agents.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le conseiller technique rugby : [_golf@asnd.fr](mailto:golf@asnd.fr) – GSM : 06 08 51 82 04

Je vous saurais gré de bien vouloir diffuser le plus largement possible ces documents.

Le président,


C. COHEN

